

## GESTION DES DÉCHETS : des évolutions importantes à venir !

À ce jour, la collecte des déchets se répartit entre ordures ménagères (sacs noirs) et emballages (sacs jaunes).

Au coût de la collecte, s'ajoute celui du traitement : tri, valorisation des matériaux recyclables et enfouissement des déchets ultimes. Si les matériaux recyclables (papier, plastique...) ont une valeur marchande, celle-ci ne suffit pas à couvrir les coûts de gestion des déchets.

L'application de récentes réglementations (augmentation à venir très importante par l'État de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), obligation de disposer d'une solution de tri des bio-déchets combinée à un contexte économique d'augmentation des prix des carburants et des fluides, amènent les collectivités à engager des évolutions notables en matière de gestion des déchets.

Sur le Grand Châtellerault, après enquête des besoins de chaque foyer (en 2024) de nouveaux bacs gris pucés, permettant de connaître le poids des ordures collectées et des bacs jaunes seront distribués en 2025 pour des collectes tous les 15 jours (limitation du coût de carburant et réduction des émissions de gaz à effet de serre). Pour la plupart des foyers, la collecte se fera toujours en porte à porte. Dans le cas contraire, des plateformes de rassemblement des bacs individuels ou des regroupements avec abris-bacs seront proposés mais à ce jour les arbitrages ne sont pas terminés.

Dernier point essentiel : il sera mis en place une taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative, prenant en compte le poids des ordures ménagères collectées.

L'objectif, afin de limiter la facture, est donc de réduire dès maintenant la quantité des ordures ménagères, avec le compostage des biodéchets (épluchures de légumes, coquilles d'œuf...) ou le tri des emballages que l'on retrouve encore trop souvent dans les poubelles grises...

« Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas »

**VENDREDI 31 MAI**  
2024

**Marché fermier & dîner-concert**  
**Senillé St-Sauveur**

Esplanade de l'église  
Bourg de SAINT-SAUVEUR

PRODUITS LOCAUX  
PRODUCTEURS LOCAUX

**ACHETEZ SUR PLACE ET DÉGUSTEZ**  
sous les barnums les produits  
de votre marché !

À partir de 19 h30 **ANIMATION MUSICALE** avec **Back On The Road**

COMMUNE DE  
Senillé Saint-Sauveur

**BACK ON THE ROAD**  
Pop  
Rock  
Blues

Like us on  
Facebook  
www.facebook.com/BOTR86

## Les dates de l'été 2024 à retenir :

### Marché fermier et dîner-concert

Vendredi 31 mai sur l'esplanade de l'église à St-Sauveur avec le groupe Back on the Road à partir de 19h30 !

« Achetez sur place et dégustez en musique ! »

### Bistrot Guinguettes

Jeudi 4 juillet sur l'esplanade de l'église à St-Sauveur à partir de 20h, avec Patricia Chacoreta et le groupe Baccara pour un show Brésil !

Réservation restauration au 06 85 64 93 36

### Randonnée du 7 août :

Départ 9h, bourg de Senillé, place de l'église !  
Réservation obligatoire sur le site  
ici-lete-grandchatellerault.fr

Bon été à tous !

*Édité, imprimé et distribué par nos soins.  
Ne pas jeter sur la voie publique*

Mairie, 5 place de la Foucaudière, SAINT-SAUVEUR, 86100 SENILLÉ-SAINT-SAUVEUR, Tél : 05 49 23 03 77

Mél : [mairie@senille-st-sauveur.fr](mailto:mairie@senille-st-sauveur.fr)

Mairie Annexe, 2 place de la Mairie, SENILLÉ, 86100 SENILLÉ-SAINT-SAUVEUR, Tél : 05 49 93 65 14

Mél : [mairie-annexe@senille-st-sauveur.fr](mailto:mairie-annexe@senille-st-sauveur.fr)

Site internet : [www.senille-st-sauveur.fr](http://www.senille-st-sauveur.fr)

## L'Édito des maires

Dans un contexte économique toujours aussi incertain pour les collectivités, quelques infos sur les finances municipales et les actions engagées en 2024.

Pour ce qui est de notre budget, nous essayons de maîtriser nos dépenses de fonctionnement malgré la hausse générale des coûts. Nous le constatons tous dans nos foyers et également, bien sûr, dans notre budget communal.

Pour nos recettes nous avons l'assurance du maintien de nos dotations, mais si l'État décide de faire des économies, les collectivités risquent aussi d'être impactées.

Notre budget de fonctionnement est donc élaboré avec beaucoup de prudence.

En investissement, nous avons un programme important de travaux routiers, ainsi que d'entretien et de remise en état de nos salles communales. Celles-ci n'ont pas bénéficié de gros travaux depuis plus de 10 ans. Nous y consacrerons donc une enveloppe significative.

Nous avons aussi renouvelé le tracteur et l'épaveuse qui avait plus de 14 ans.

Vous aurez le détail des manifestations organisées par la mairie, les associations et par la CAGC dans le cadre de l'Été Châtelleraudais, sur notre application Citykomi qui compte 868 abonnés à ce jour !

Grand merci à tous ceux qui œuvrent au quotidien pour faire vivre la commune et tous nos vœux de réussite à Richard et Sophie, nos nouveaux restaurateurs de « La Foucaudière », qui, eux aussi, vont permettre par la qualité de leurs prestations d'animer notre territoire. Grand merci à toutes et tous.

*Gérard PÉROCHON, maire*  
*Dominique MARTIN, maire-délégué*



Des Élus et des Bénévoles au service de la collectivité



Les enfants des écoles plantent des haies



Fête des écoles



Inauguration de « La Foucaudière »



Équipement informatique à l'école maternelle

## La Municipalité vous souhaite un bon été 2024



Travaux de restauration du patrimoine bâti



Réunion d'information de la population



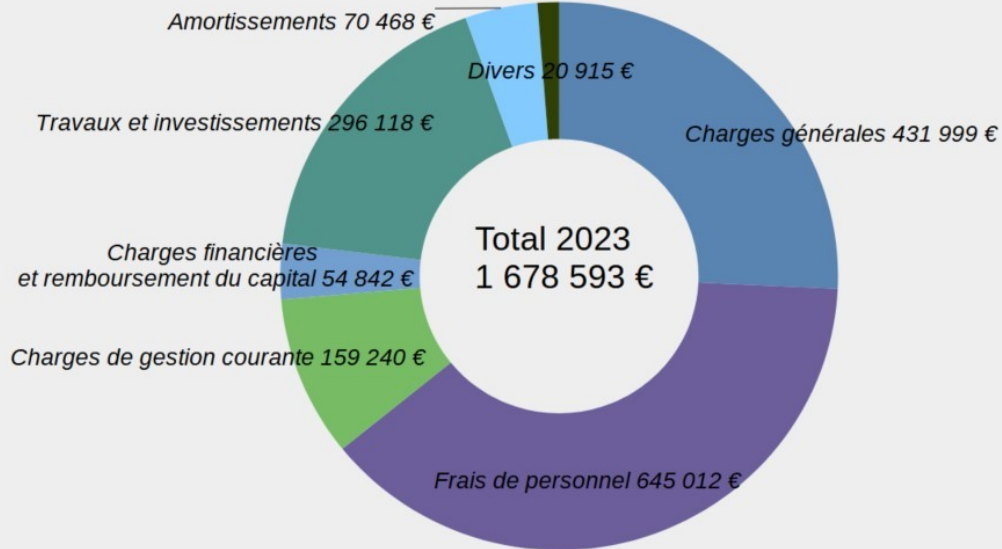
Marché de Noël 2023

## Bilan financier 2023

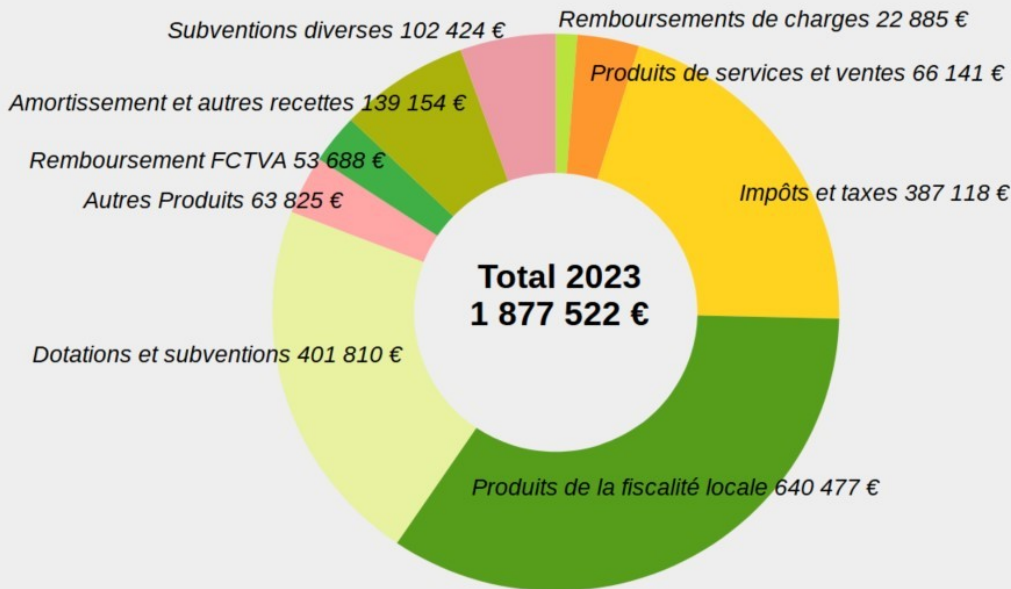


### Dépenses de fonctionnement et d'investissement 2023

**Dépenses 2023 :**  
Après 2 années d'investissements importants, 2023 est une nouvelle année d'équilibre : Les dépenses de fonctionnement sont restées stables et l'endettement mesuré. L'excédent de fonctionnement a permis d'autofinancer les travaux de voirie (117 332 €), d'entretien des bâtiments (33 797 €), de renouvellement de matériel (60 614 €), d'acquisition de terrains d'alignement (926 €) et de finaliser les équipements du restaurant « La Foucaudière » (83 446 €).



### Recettes de fonctionnement et d'investissement 2023



### Recettes 2023 :

Environ la moitié des recettes de la commune proviennent de la fiscalité. Les impôts et taxes qui nous sont attribués (CAGC,...) La fiscalité locale : taxe foncière sur le bâti et le non-bâti ainsi que de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

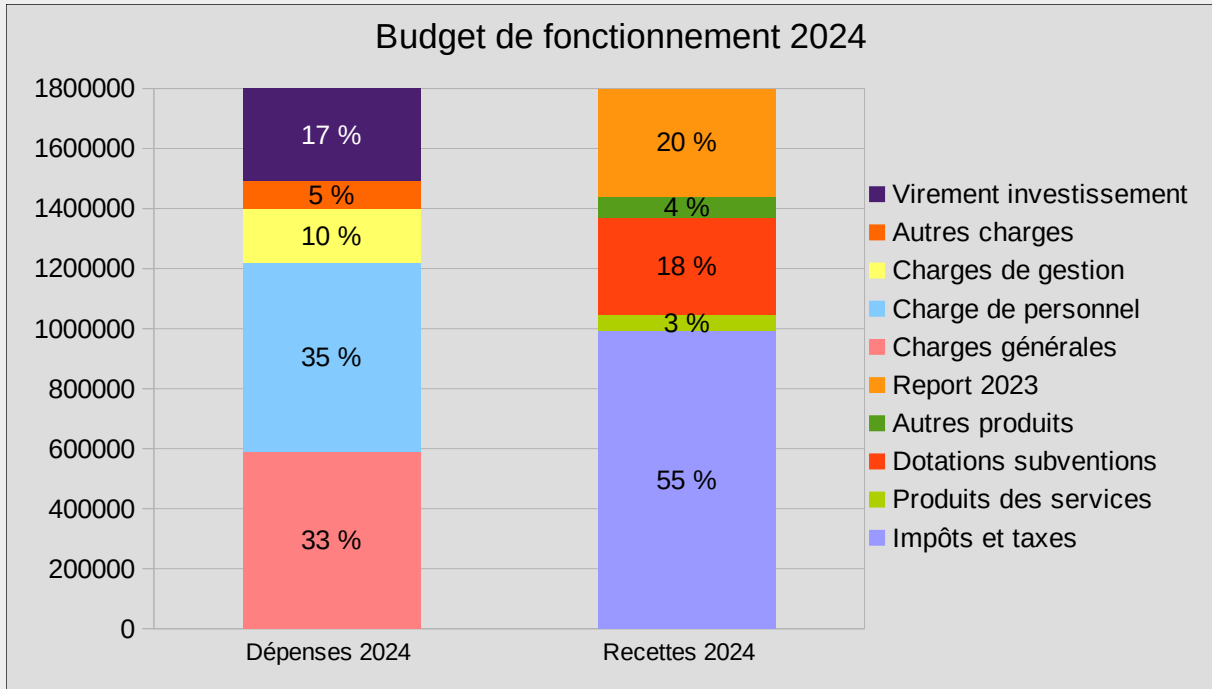
Les dotations attribuées par l'État et subventions obtenues pour nos investissements sont complétées par divers produits et remboursements (FCTVA).

L'excédent dégagé par l'exercice 2023, proche de 200 000 €, est reporté sur l'exercice 2024 afin de financer les investissements et de faire face à d'éventuels imprévus.

# Budget 2024

Le budget 2024 a été adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal le 29 mars 2024.

**Section de fonctionnement** : elle s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 1 799 320 €.



Ce budget de fonctionnement est assez stable d'une année à l'autre :

- Les **dépenses** sont maîtrisées avec 68 % des dépenses pour les charges générales et de personnel.
- 17 % de ce budget, soit 306 945 €, sera viré en investissement afin de financer les travaux 2024.
- Côté **recettes**, les impôts, fiscalité locale et taxes représentent plus de la moitié des ressources (992 000 €), complétés par les dotations et subventions pour 320 900 €.  
Il faut noter que les taux des impôts locaux sont restés stables pour la part communale.

**Section investissement**, les dépenses d'investissements sont prévues en 2024 pour :

- **La voirie** : rénovation de plusieurs secteurs routiers de la voirie communale (298 620 €) avec principalement la rue du 19 Mars et la rue du Dolmen sur le territoire de Senillé et la rue de l'Église (partie haute), la route de Oyré (sud) et le chemin du Pin (sud) sur St-Sauveur.
- **Les bâtiments communaux** :
  - La salle de l'Étoile va être rénovée en profondeur avec la réfection de la toiture, la mise en place d'un drainage autour du bâtiment, la rénovation de la cuisine, ainsi que de la grande salle.
  - La salle Vaudreching va être repeinte et son mobilier changé.
  - La sono de la salle du Berry sera changée et l'éclairage va passer en leds afin d'économiser l'énergie.
  - Au total, c'est 161 200 € qui sont prévus pour nos bâtiments communaux.
- En ce qui concerne **le matériel et les équipements** :
  - Le renouvellement d'un tracteur, avec son épareuse et son lamier, est réalisé (155 000 €).
  - La rénovation complète de l'éclairage du stade de St-Sauveur, prévue en 2023, va être réalisée durant l'été 2024 (102 000 €).
  - Plusieurs petits matériels vont être acquis, en particulier un broyeur de végétaux qui permettra de valoriser les déchets verts.
  - Des équipements informatiques, pédagogiques et administratifs, seront également renouvelés.
- **L'éclairage public** sera modernisé avec, en particulier, la rénovation de l'éclairage et l'enfouissement des réseaux rue Torse à Écotion, route des Petits Prés ainsi que l'éclairage rue des Épinettes (83 630 €).

Au total c'est 1 230 164 € qui sont prévus en investissement 2024.